

que la rançon de *Manille* & d'autres objets, qui demeueroient indécis depuis la dernière Paix, seroient ajustés en même tems, afin de ne rien laisser qui fût capable d'altérer la tranquillité de l'Europe.

I T A L I E.

R O M E. Par les soins paternels & le travail assidu & éclairé du Souverain Pontife, on a présentement tant d'indices d'un accommodement conclu entre le Saint Siège & les Cours des Maisons de Bourbon, sur l'heureux pied de celui qui a été fait avec le *Portugal*, que Mr. Aspuru, Ministre d'Espagne, a notifié à Sa Sainteté, que le Roi son Maître acceptoit un Nonce à sa Cour. On n'attend plus de là qu'un Consistoire dans lequel le Saint Pere déclarera cet accommodement au Sacré College, puisque Mr. Aspuru a déjà fait passer à *Madrid* la minute du Bref Pontifical, qui fixe la juridiction du nouveau Nonce Mr. Valenti qui est destiné à y passer. Cette promotion de Mr. Valenti, actuellement Nonce en *Suisse*, à la Nonciature d'*Espagne*, occasionnera d'autres changemens dans les Nonciatures, & vraisemblablement la préconisation de diverses Eglises en *Espagne*, comme elle doit se faire d'autres Eglises du *Portugal* qui ne sont pas encore préconisées, avec les nouveaux Evêques de ce Royaume. Quant à la Daterie Apostolique, elle éprouve déjà depuis le commencement de Novembre les heureux effets que produit l'ouverture de la Nonciature à *Lisbonne*, par l'expédition qu'elle a faite de différentes matières sans rencontrer la moindre difficulté.

Ce fut le 15 du même mois de Novembre qu'arriverent de *Madrid* à *Rome*, & en dernier lieu